

ÉCONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE

(Note de service n° 93-269 du 23 août 1993 :
VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE)

Finalités de l'enseignement de vie sociale et professionnelle

En classes préparatoires aux CAP, la finalité de cet enseignement est de favoriser l'insertion familiale, sociale et professionnelle des personnes.

De part les domaines abordés, cet enseignement aide les personnes à gérer leur santé, à participer à la protection et à la qualité de l'environnement, à agir en consommateur averti et à se situer dans leur vie professionnelle.

Présentation des documents

L'enseignement de vie sociale et professionnelle permet l'acquisition de compétences et de connaissances évaluées à des niveaux différenciés :

- en CFG : niveau 1 ;
- en CAP : niveaux 1 et 2.

Les contenus (3^e colonne) se rapportent au CFG et au CAP. Ils sont repérés par des astérisques (*) dans les deux premières colonnes. Les deux dernières précisent les indicateurs d'évaluation pour chaque niveau.

Certains indicateurs donnent les ressources à mettre à disposition des candidats lors des évaluations (ex. : situer sur un schéma..., repérer sur des documents...); cette précision vise à limiter le niveau d'exigence et à mettre en œuvre certaines compétences telles que « décoder, sélectionner une information... ».

Capacités	Compétences terminales
S'informer	<ul style="list-style-type: none"> — Rechercher les structures, les organismes, les services d'information, de soins... ; — Formuler une demande d'information ; — Recueillir, décoder, sélectionner et traiter l'information.
Analyser une situation dans sa globalité	<ul style="list-style-type: none"> — Déterminer les éléments pertinents d'une situation : <ul style="list-style-type: none"> • identifier les différents éléments, • établir une hiérarchie des éléments, • mettre en relation les différents éléments ; — Déterminer les possibilités d'action : <ul style="list-style-type: none"> • mettre en évidence les ressources et les contraintes, • repérer les éléments sur lesquels il est possible d'agir (action individuelle ou action collective), • indiquer les possibilités d'action individuelle ou collective ; — Mettre en œuvre des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> • sélectionner et énoncer des connaissances adaptées à la situation, • argumenter des choix, des actions, • transférer des connaissances à d'autres situations.
Mettre en œuvre une action	<ul style="list-style-type: none"> — Effectuer des choix raisonnés : <ul style="list-style-type: none"> • déterminer des critères de choix, • sélectionner les critères de choix pertinents, • déterminer l'action ; — Organiser l'action : <ul style="list-style-type: none"> • répartir l'action dans le temps, • situer l'action dans l'espace ; — Réaliser l'action ; — Evaluer l'action : <ul style="list-style-type: none"> • identifier les facteurs de réussite et d'échec, • indiquer les répercussions individuelles ou collectives.
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> — Utiliser les moyens de communication verbaux et non verbaux : <ul style="list-style-type: none"> • utiliser un vocabulaire adapté à la situation, • choisir un moyen de communication adapté, • rédiger un document de la vie quotidienne, • élaborer l'argumentaire d'un entretien, • présenter oralement un projet, • constituer un dossier relatif à l'insertion professionnelle ; — Etablir une relation avec autrui : <ul style="list-style-type: none"> • se présenter, • écouter, • répondre à propos.

SANTÉ				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
		1. Organisation générale et fonctions du corps humain.	– Nommer et définir les différentes fonctions du corps humain.	– Définir appareils (ou systèmes), organes, tissus.
		2. Fonction de nutrition et éducation nutritionnelle.		
		2.1. Groupes d'aliments : apports caractéristiques.	– Indiquer les apports caractéristiques des groupes d'aliments ;	– Indiquer des équivalences alimentaires (énergétiques, protidiques, calciques) ;
		2.2. Appareils participant à la fonction de nutrition :	– Définir la digestion ;	– Donner les rôles des appareils circulatoire, respiratoire, excréteur ;
		– Eléments d'anatomie et de physiologie :		– Situer sur un schéma les principaux organes de ces appareils et donner leurs rôles ;
////		• appareil digestif et digestion,	– Situer sur un schéma les principaux organes et glandes annexes de l'appareil digestif et indiquer leurs rôles dans la digestion ;	– Indiquer les interrelations de fonctionnement des divers appareils de la fonction de nutrition ;
////		• appareils circulatoire, respiratoire, excréteur.		– Indiquer le rôle du sang dans la nutrition ;
		2.3. Devenir des nutriments dans l'organisme.	– Indiquer les substances résultant de la digestion et citer leurs voies d'absorption ;	– Mettre en relation le rôle des nutriments et les besoins nutritionnels ;
		2.4. Besoins nutritionnels des individus.	– Enoncer les besoins nutritionnels qualitatifs des adolescents et des adultes ;	– Citer les facteurs de variations des besoins nutritionnels et donner leur incidence sur ces besoins ;
		2.5. Alimentation rationnelle ;	– Effectuer une étude critique de l'équilibre alimentaire d'une journée et argumenter les modifications proposées.	– Indiquer la quantité moyenne d'aliments à consommer par un adolescent et par un adulte (produits laitiers, viande, pain) ;
		– Equilibre alimentaire sur une journée ;		– Compléter une structure de menu sur une journée ;
		– Réalisations pratiques simples ;		– Indiquer les conséquences du comportement alimentaire sur la santé des personnes ;
////		– Rations alimentaires.		
////		2.6. Comportement alimentaire et conséquences sur la santé des personnes.		

SANTÉ (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
		2.7. Hygiène des appareils participant à la fonction de nutrition :		
		– Hygiène de l'appareil digestif et de la digestion ;	– Indiquer les mesures individuelles d'hygiène pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil digestif.	– Indiquer les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires et les mesures préventives ;
////		• – Hygiène de l'appareil cardio-vasculaire ;		– Indiquer les facteurs pouvant porter atteinte au fonctionnement de l'appareil respiratoire et les mesures préventives.
////		• – Hygiène de l'appareil respiratoire.		
		3. Fonction de relation et adaptation au milieu de vie.		
		3.1. L'hygiène de vie :		– Indiquer les principaux éléments anatomiques constituant le système nerveux cérébro-spinal ;
////		• – Système nerveux cérébro-spinal : éléments d'anatomie et de physiologie ;		– Indiquer, à l'aide d'un schéma donné, le trajet de l'influx nerveux de la perception d'un stimulus à la réponse de l'organisme ;
////		• – Acte volontaire ; acte réflexe ; sensibilité ;		– Mettre en relation les facteurs pouvant porter atteinte au fonctionnement du système nerveux et les mesures individuelles et collectives d'hygiène de vie ;
////		• – Hygiène du système nerveux :		– Caractériser les phénomènes de dépendance et d'accoutumance des toxicomanies ;
////		• • biorhythmes ; sommeil/activité,		– Indiquer la fonction de l'appareil locomoteur ;
////		• • substances psychotropes ; toxicomanies.		– Situer sur un schéma les principaux éléments du squelette ;
		3.2. Education aux gestes et postures :		
////		• – Appareil locomoteur : éléments d'anatomie ;		
////		• – Rôles du squelette, des muscles, des articulations ;		

SANTÉ (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
////	•	– Hygiène de l'appareil locomoteur, postures et prévention des déformations du squelette.		– Analyser un geste ou une posture dans une situation donnée ; – Différencier les déformations de la colonne vertébrale ; – Citer les atteintes du squelette et des articulations ; – Indiquer les mesures individuelles d'hygiène et de prévention relatives à l'appareil locomoteur.
•	•	4. Agressions microbiennes et maintien de l'intégrité de l'organisme.		
•	•	4.1. Le monde microbien :	– Différencier bactéries et virus ;	– Citer les principaux types de microorganismes (protozoaires, champignons, bactéries, virus) ;
•	•	– Diversité, conditions de vie et multiplication ; applications ;	– Indiquer les facteurs favorables ou non à la vie et à la multiplication des microorganismes ;	– Donner des exemples de maladies dues à la virulence et/ou à la production de toxines ;
•	•	– Pouvoir pathogène.	– Énoncer les différentes voies de pénétration dans l'organisme.	– Nommer et relier les éléments de la chaîne de contamination d'une maladie infectieuse ou d'une toxo-infection alimentaire ;
////	•	4.2. Contamination microbienne.		– Indiquer les étapes d'une maladie infectieuse ;
•	•	4.3. Maladies infectieuses ; toxi-infections alimentaires.		
•	•	4.4. Mécanismes de défense de l'organisme :		
////	•	– Le sang : composition, groupes sanguins ;	– Situer sur un schéma les principaux éléments de la peau et indiquer leurs rôles ;	– Donner les périodes de contagion possibles des maladies infectieuses ;

SANTÉ (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
•	•	– Immunité non spécifique : la réaction inflammatoire cutanée ;	– Donner les signes d'une réaction inflammatoire ;	– Indiquer les principaux éléments constituant le sang et donner leurs principaux rôles ;
•	•	– Immunité spécifique :	– Citer les différentes étapes d'une infection microbienne ;	– Différencier les mécanismes de défense spécifiques et non spécifiques et les mettre en relation avec les étapes de l'infection ;
////	////	• immunité humorale,	– Indiquer le rôle d'un anticorps.	– Indiquer le rôle d'un antiseptique, d'un désinfectant ;
•	•	• immunité cellulaire.		– Indiquer le rôle d'un antibiotique ;
•	•	4.5. Lutte antimicrobienne :	– Définir asepsie, antiseptie, désinfection ;	– Différencier l'action d'un vaccin de celle d'un sérum ;
•	•	– Asepsie, antiseptie, désinfection : applications ;	– Indiquer les étapes des soins à une plaie ;	– Mettre en relation les conditions de vie des microorganismes et l'efficacité microbiologique des procédés de conservation ;
•	•	– Prophylaxie antimicrobienne appliquée :	– Indiquer la composition d'une pharmacie familiale et préciser le rôle de chaque constituant ;	– Indiquer les conditions de stockage et d'utilisation d'aliments réfrigérés et d'aliments surgelés ;
•	•	• à l'individu :	– Énoncer et justifier les soins d'hygiène corporelle (nature, produits, fréquence) ;	– Indiquer les facteurs de salubrité d'un logement et les mesures pour limiter le développement microbien.
•	•	- hygiène corporelle,	– Citer les vaccinations obligatoires.	
•	•	- chimiothérapie, vaccinothérapie, sérothérapie ;		
////	•	• aux aliments,		
////	•	• au cadre de vie.		
•	•	5. Fonction de reproduction et éléments d'éducation sexuelle.		
////	•	5.1. Maturation des appareils génitaux et conséquences morphologiques, physiologiques...	– Indiquer les fonctions des appareils génitaux ;	– Indiquer les principales modifications (morphologiques, physiologiques...) liées à la maturation des appareils génitaux ;
•	•	5.2. Appareils génitaux : éléments d'anatomie et de physiologie.	– Situer sur un schéma les principaux organes de l'appareil génital masculin, de l'appareil génital féminin et donner leurs rôles ;	– Mettre en relation, à partir d'un schéma, les cycles ovariens, utérins, hormonaux et les variations de la température corporelle ;

SANTÉ (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
•	•	5.3. Transmission de la vie : – Fécondation ;	– Situer l'ovulation dans le cycle féminin ;	– Comparer les modes d'action et la fiabilité des méthodes contraceptives ;
•	•	– Gestation ; accouchement ;	– Indiquer le trajet des spermatozoïdes dans l'appareil génital masculin ;	– Mettre en relation les étapes et la gestation et l'hygiène de la grossesse.
•	•	– Contraception ;	– Définir la fécondation et situer le lieu de rencontre des gamètes ;	
•	•	– Interruption volontaire de grossesse.	– Nommer les étapes de la gestion ;	
		5.4. Hygiène et prévention :	– Nommer les méthodes de contraception et indiquer leur fiabilité respective ;	
•	•	– Hygiène des appareils génitaux ;	– Indiquer les mesures individuelles relatives à l'hygiène des organes génitaux ;	– Indiquer les principales M.S.T. et les agents responsables ;
•	•	– Prévention des maladies sexuellement transmissibles :	– Indiquer la signification du sigle SIDA ;	– Indiquer les principaux signes caractéristiques des M.S.T., la conduite à adopter, les moyens de prévention.
•	•	• étude d'une M.S.T. : le SIDA,	– Nommer l'agent responsable du SIDA et indiquer les étapes de l'infection ;	
////	•	• étude des principales M.S.T.	– Définir la séropositivité ;	
		– Hygiène de la grossesse.	– Indiquer les modes de transmission du virus (VIH) et les moyens de prévention ;	
		6. Système de protection sanitaire et sociale.	– Indiquer les mesures individuelles d'hygiène et de prévention relatives à la grossesse.	
•	•	6.1. Structures de prévention et de soins :	– Identifier, à partir d'un document, les fonctions de structures de prévention et de soins ;	– Indiquer les démarches à effectuer pour une situation donnée (maladie, grossesse...).
•	•	– Diversité et fonctions des structures.	– Identifier, au plan local, la structure de prévention ou de soins adaptée à une situation donnée.	

SANTÉ (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
////	•	6.2. Structures de protection sociale :		– Mettre en relation une structure de protection sociale et les prestations servies.
////	•	– Risques sociaux ;		
////	•	– Organismes ;		
////	•	– Prestations en nature ; prestations en espèces.		
CONSOMMATION				
////	•	1. Structures d'information et de défense du consommateur.		– Identifier les structures d'information ;
////	•	1.1. Organismes publics, associations...		– Indiquer les rôles des organismes de protection et de défense des consommateurs ;
	•	1.2. Moyens d'information et de défense du consommateur ; principes de la réglementation.		– Indiquer les principes généraux de la réglementation en matière de protection des consommateurs.
	•	2. Information et protection du consommateur en matière :	– Pour l'achat d'un produit alimentaire ou d'un produit d'hygiène individuelle ou d'hygiène du cadre de vie :	– Pour l'achat d'un produit ou pour un service :
•	•	– D'alimentation ;	• établir et ordonner les critères de choix,	• établir et ordonner les critères de choix,
•	•	– D'hygiène individuelle et hygiène du cadre de vie ;	• classer les informations portées sur les étiquettes (mentions obligatoires, facultatives, certification...).	• déterminer les lieux ou les systèmes d'achat,
////	•	– De logement, d'équipement ;		• repérer sur des documents (étiquettes, fiches descriptives, contrat...) les mentions obligatoires, les mentions facultatives, les informations relatives à la qualité des produits ou des services ;
////	•	– De vêtements ;		
////	•	– De loisirs...		
////	•	2.1. Droits et obligations du consommateur : contrats de vente, de location...		

CONSOMMATION (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
• • //// ////	• • •	2.2. Qualité des produits et des services : – Critères de choix, rapport qualité/coût ; – Etiquetage, certification. 2.3. Utilisation des produits et des appareils. 2.4. Publicité : rôles, aspects législatifs.		– Comparer les caractéristiques et le coût de différents produits destinés à un même usage ; – Exploiter pour une situation donnée, les consignes d'utilisation d'un produit (dosage, reconstitution...) ou d'un appareil (réglage de puissance, de température, de durée de fonctionnement...); – Donner des exemples de mesures législatives réglementant la publicité.
• • //// //// //// //// ////	• • • • • • •	3. Consommation des ménages. 3.1. Achats : lieux et systèmes d'achat, publicité des prix ; modes de paiement. 3.2. Budget : – Composantes ; équilibre recettes/dépenses ; – Gestion du budget ; épargne ; crédit. 3.3. Assurances : – Rôles ; principe de l'assurance ; – Contrats ; – Déclaration des sinistres.	– Repérer les lieux et systèmes d'achat et indiquer leurs caractéristiques ; – Différencier les modes de paiement et indiquer leurs limites d'utilisation ; – Remplir un chèque ; – Indiquer le principe d'équilibre d'un budget ; – Identifier les différents postes d'un budget donné.	– Citer les principales règles de gestion d'un budget ; – Donner le principe de l'épargne ; – Planifier une épargne en vue d'un achat et choisir un moyen d'épargne adapté ; – Indiquer le principe du crédit ; – Identifier pour un crédit donné, les conditions du crédit et les engagements réciproques du prêteur et de l'emprunteur ; – Comparer le coût d'un bien de consommation dans le cas du paiement au comptant et d'un paiement à crédit ; – Indiquer le principe et le rôle des assurances ; – Citer les assurances obligatoires et les assurances non obligatoires ; – Indiquer, à partir d'un contrat d'assurances, les démarches à effectuer en cas de sinistre.

ENVIRONNEMENT				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
//// ////	• •	1. Environnement social. 1.1. Groupe familial. 1.2. Infrastructures sociales, économiques et associatives de la cité.		– Distinguer les caractéristiques du milieu urbain de celles du milieu rural, indiquer leurs incidences sur les conduites de vie des habitants ; – Indiquer les fonctions du groupe familial ; – Mettre en relation les besoins des individus et les équipements et services proposés par la collectivité.
//// //// //// //// //// //// ////	• • • • • • •	2. Gestion des ressources et qualité de vie. 2.1. Ressources énergétiques : nature, modalités et limites de production, utilisations. 2.2. Ressource en eau : cycle de l'eau, place de l'eau dans la vie quotidienne. 2.3. Nuisances et pollutions : – Nature et origine ; – Conséquences sur la santé des personnes ; – Conséquences sur l'environnement (air, eau...). 2.4. Protection de l'environnement : – Politique de l'environnement ; – Structures locales de protection ; – Mesures collectives ; mesures individuelles.		– Répertoire et caractériser les ressources énergétiques ; – Indiquer les diverses origines de l'eau distribuée ; – Énoncer les principales nuisances et pollutions de l'environnement et préciser leur nature et leur origine ; – Indiquer les conséquences des nuisances et des pollutions sur la santé des personnes ; – Donner des exemples d'actions individuelles et d'actions collectives de protection de l'environnement ; – Citer les structures compétentes au plan local et indiquer leurs rôles.

ENVIRONNEMENT (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
		3. Qualité et gestion de l'eau. 3.1. Approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine : <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de l'eau distribuée ; - Collecte, traitements ; - Distribution collective ; responsabilité de l'utilisateur et du service de gestion. 		<ul style="list-style-type: none"> - Donner les caractéristiques d'une eau destinée à la consommation humaine ; - Annoter un schéma de la collecte et de la distribution de l'eau ; - Indiquer le but des traitements subis par l'eau avant et après son utilisation ; - Indiquer le partage des responsabilités entre l'utilisateur et le service de gestion de l'eau ;
////	•	3.2. Gestion de l'eau dans les activités de la vie quotidienne :		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation la consommation d'eau et la nature des activités de la vie quotidienne ; - Identifier sur une facture les éléments du coût de l'eau ; - Donner des exemples de mesures individuelles visant à réduire le gaspillage de l'eau dans les activités de la vie quotidienne ; - Indiquer le principe de la collecte des eaux usées.
////	•	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisations et consommation d'eau ; - Coût de l'eau ; - Mesures individuelles ; mesures collectives. 		
////	•	3.3. Collecte, évacuation des eaux usées.		
////	•	4. Maîtrise de l'énergie. 4.1. Utilisation des sources d'énergie dans la vie quotidienne.		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes sources d'énergie domestique utilisées dans une habitation ; - Donner des exemples de mesures incitatives en vue de limiter la consommation d'énergie ;
////	•	4.2. Gestion de l'énergie dans les activités de la vie quotidienne.		

ENVIRONNEMENT (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
////	•	5. Gestion des déchets ménagers. 5.1. Production : aspects quantitatifs et qualitatifs.		<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer des moyens d'utiliser rationnellement le chauffage, l'éclairage, l'eau chaude, les appareils de cuisson pour limiter la consommation en énergie. - Classer les déchets ménagers selon leur nature ; - Identifier au plan local, les différents systèmes de collecte des déchets ; - Indiquer l'objectif du tri des déchets ménagers ; - Donner des exemples de valorisation des déchets.
////	•	5.2. Collecte sélective, collecte non sélective.		
////	•	5.3. Traitements et valorisation des déchets ménagers.		
ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE				
•	•	1. Statut des personnes en formation dans l'entreprise. 1.1. Statut d'élève. 1.2. Statut de salarié (contrat d'apprentissage, autres contrats).	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier sur une convention ou un contrat les droits et obligations de chaque partie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer les différents statuts possibles des personnes en formation ; - Comparer une convention de formation et un contrat d'apprentissage.
•	•	2. Marché du travail. 2.1. Recherche de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Structures et moyens d'information et d'aide : <ul style="list-style-type: none"> • à la recherche d'une formation, • à la construction d'un projet professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, au plan local, les organismes d'information et d'aide à la recherche d'une formation ; - Formuler une demande d'information auprès du service compétent d'une entreprise ou d'un organisme ; - Présenter le projet professionnel. 	

ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
////	•	2.2. Recherche d'emploi : – Structures et moyens d'information et d'aide à la recherche d'un emploi.		– Indiquer les moyens de recherche d'emploi ; – Identifier, au plan local, les organismes d'information et d'aide à la recherche d'un emploi ; – Décoder des offres d'emploi ; – Mettre en relation les indications de l'offre d'emploi avec les caractéristiques du demandeur ; – Formuler une demande d'emploi auprès d'une entreprise ou d'un organisme ; – Indiquer les éléments constitutifs d'un dossier en vue d'une demande d'emploi ; – Rédiger une lettre de candidature, un curriculum vitae ; – Présenter les arguments à exprimer lors d'un entretien d'embauche.
////	•	3. Evolution de la vie professionnelle.		– Identifier les possibilités de formation continue dans le secteur professionnel ;
////	•	3.1. Formation continue : – Plans de formation dans l'entreprise ;		– Identifier, au plan local, les organismes d'information et d'aide aux personnes ayant perdu leur emploi ;
////	•	– Congé de formation.		– Indiquer les démarches à effectuer lors de la perte d'emploi ;
////	•	3.2. Evolution, changement d'emploi.		– Indiquer la nature et le rôle des aides financières et des actions d'insertion.
////	•	3.3. Perte d'emploi : – Aides financières : indemnisation ;		
////	•	– Actions d'insertion professionnelle : formation.		

ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
////	•	4. Droits et obligations du salarié dans l'entreprise.		– Indiquer le rôle du contrat de travail ;
////	•	4.1. Contrat de travail.		– Identifier les principaux éléments du contrat de travail ;
////	•	4.2. Rémunération du travail.		– Indiquer les droits et obligations de chaque partie ;
////	•	4.3. Législation du travail :		– Comparer le contrat de travail à durée déterminée au contrat de travail à durée indéterminée.
////	•	– Droit du travail :		– Identifier les éléments d'un bulletin de paie.
////	•	• code du travail,		– Indiquer le rôle du Code du travail ;
////	•	• conventions collectives,		– Indiquer les caractéristiques des conventions collectives, du règlement intérieur ;
////	•	• règlement intérieur ;		
////	•	– Structures de contrôle, de protection et de négociations :		– Indiquer les structures de contrôle, de protection de négociation et préciser leurs attributions respectives.
////	•	• inspection du travail, médecine du travail,		
////	•	• comité d'entreprise, délégué du personnel, C.H.S.C.T., syndicats.		
////	•	5. Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.		– Différencier accident du travail et maladie professionnelle ;
////	•	5.1. Risques liés à l'activité professionnelle.		– Identifier les risques liés à l'activité professionnelle.

ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE (suite)				
CFG	CAP	CONTENUS	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 1 communs au CFG et au CAP	INDICATEURS D'ÉVALUATION NIVEAU 2 spécifiques au CAP
•	•	5.2. Mesures préventives collectives et individuelles.	– Indiquer les mesures préventives individuelles mises en œuvre dans le cadre de l'activité en entreprise ;	– Indiquer les mesures individuelles et collectives relatives à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le secteur professionnel ;
•	•	5.3. Accidents du travail :	– Identifier sur la convention de formation en entreprise les éléments relatifs aux accidents ;	– Indiquer les démarches à effectuer lors d'un accident du travail ;
•	•	– Déclaration d'accident ;	– Indiquer les démarches à effectuer suite à un accident lors de la formation en entreprise.	– Indiquer la particularité des prestations servies en cas d'accident du travail.
•	•	– Indemnisation :		
•	•	• prestations en nature,		
•	•	• prestations en espèces.		